



Info Club n°96 suite au Comité Directeur du 04 Mars 2021

1) Point financier :

Compte courant : 4 096 €
Livret A : 10 848 €

Les comptes sont positifs du fait du ralentissement de notre activité, en effet nous avons eu moins de frais (location lignes d'eau à la piscine non facturée depuis le mois de novembre, et nous n'avons pas eu de frais d'encadrement de plongées depuis également). Malgré tout, nous avons des dépenses (licences et assurances, entretien des blocs du club, révision des détendeurs, entretien du compresseur et des tampons...)

Nous devons rester vigilants : cette année nous constatons une baisse significative du nombre d'adhérents, ~30% d'adhérents en moins ce qui semble lié au contexte sanitaire (cohérent avec la tendance observée à l'échelle nationale). Un grand Merci à vous pour votre engagement auprès de notre association malgré la situation sanitaire que nous vivons depuis un an.

Plusieurs plongeurs nous ont interpellés sur un remboursement éventuel de leur cotisation ce qui ne nous semble pas possible. Par contre, en fin d'exercice (fin août) lorsque nous aurons une vision de l'année complète, nous calculerons le pourcentage des mois de non-fonctionnement du club et ferons une ristourne proportionnelle sur l'adhésion de l'année prochaine (hors licence et assurance puisque nous les avons payées)

2) TIV – le matériel

Les TIV sont bientôt terminés, une centaine de blocs inspectés (blocs club et perso) durant les mois de février et mars : un grand merci à toutes les personnes en charge de cette tâche fastidieuse avec les conditions que nous connaissons mais obligatoire et indispensable pour notre sécurité. Un merci tout spécial à Papé pour ses nombreux allers retours avec notre prestataire Midi Sécurité HP à Gigean qui fait les épreuves des blocs et tampons, ainsi qu'à Christian Allègre pour le prêt de son camion. Une bouteille du club n'a pas été requalifiée ainsi qu'une bouteille « perso ».



Encore un petit rappel : pour bénéficier du régime TIV (inspection visuelle chaque année et ré-épreuve tous les 6 ans) il faut être adhérent licencié au club. Les personnes non-inscrites au club doivent venir récupérer leurs blocs, ces blocs seront sortis du listing du club et devront être ré-éprouvés tous les deux ans.



Info Club n°96 suite au Comité Directeur du 04 Mars 2021

Des tampons filetés nécessaires pour le contrôle des robinets ont été commandés, merci à nos TIV qui suivent régulièrement des stages de recyclage afin d'être toujours au fait des nouvelles réglementations.

Les frais engagés pour les épreuves des blocs (4x12L et 1x15L) et tampons (4x50L) du club ainsi que le microbillage de 4 blocs de 12L du club et les tampons filetés sont à la hauteur de 910 €.

Des frais supplémentaires sont à prévoir pour la visite annuelle du compresseur en plus de l'analyse annuelle de l'air, une réparation sur une fuite doit être réalisée. Nous allons également faire changer la soupape de sécurité des tampons (à changer tous les 10 ans) qui nous permettra d'avoir un certificat de conformité pour ces éléments. Ces interventions sont prévues le 18 mars.

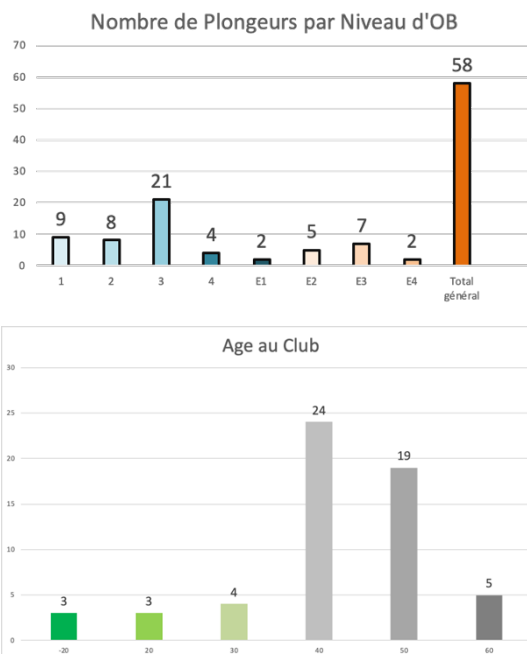
Le matériel du club est toujours de très bonne qualité, un nouveau gilet stabilisateur a été acheté.

3) Adhésion 2020-2021:

Nous étions 85 plongeurs en 2019-2020, chaque année il y a un volant d'une quinzaine de plongeurs qui arrivent et qui partent.

58 : c'est le nombre d'inscriptions cette année à ce jour. Le nombre d'adhésions est nettement plus faible que les années précédentes (30% de réduction du nombre d'inscrits) du fait de l'annulation de toutes les manifestations pendant lesquelles nous faisons connaître notre club : foire aux associations...

58 inscrits dont 4 amis du club et 2 licenciés inscrits uniquement pour la piscine. La moyenne d'âge du club (47.1 ans) reste stable.





Objectif Bleu

Info Club n°96 suite au Comité Directeur du 04 Mars 2021

4) Activités:

Nous ouvrons la discussion concernant le point déterminant de l'ordre du jour.

Rappel de la situation :

- Pas de piscine depuis les vacances d'octobre 2020, et toujours pas de visibilité concernant la reprise tant que le couvre-feu est instauré.
- Formation « plongeur Bio 1 » réalisée en visio durant les mois de novembre à février soit 9 séances des mercredis soirs de 19h15 à 21h30, animées et coordonnées par Domie, avec les contributions de François B. et Béa R.. Cette formation a été ponctuée par deux conférences « les grandes sphères transparentes de Méditerranée » présentée par Béa et « les merveilles des fonds marins norvégiens » présentée par Justine.
- Pour la formation théorique GP/N4 du Codep, les cours théoriques s'enchaînent en visio, nos stagiaires sont au travail !
- Concernant la formation « initiateur club » Codep/club, la formation est en suspens et reprendra avec la reprise des séances à la piscine.

Chacun exprime son opinion concernant la situation actuelle et sa vision de la reprise d'activité « plongée ». Après échanges animés de nos différents points de vue, nous vous proposons :

Plan de reprise d'activité :

- Séances de PMT plage de Palavas en face du local d'Octopus afin de faire un point concernant l'état de forme de chacun (les 25 m enchaînés à la piscine sont loin !) et surtout pour reprendre contact et nous mettre dans les meilleures conditions pour la reprise « plongée ». Nous pensons en fonction de votre adhésion à cette initiative proposer 3 séances pour le mois de mars ponctuées par une reprise plongée avec Octopus dès fin mars (6 plongeurs max sur le bateau). Les informations concernant ces séances suivront par mail. Dans tous les cas nous sommes autorisés, dans la limite de 6 personnes majeures encadrement compris, de pratiquer notre activité dans l'espace public depuis le 16 janvier dans la limite du couvre-feu. Les gestes barrières doivent être respectés. Nous ferons donc des groupes de 6.
- Dès que le confinement partiel « couvre-feu » sera enlevé nous reprendrons les plongées à Marseille, nous l'espérons durant le mois d'avril. Le facteur limitant, outre le nombre de plongeurs sur le bateau (entre 12 et 15 plongeurs) et le covoiturage sur des temps longs, est le fait de se déplacer vers un endroit sous surveillance accrue concernant l'épidémie.



Info Club n°96 suite au Comité Directeur du 04 Mars 2021

Avec l'arrivée du printemps, la campagne de vaccination et notre respect des gestes barrières nous espérons que la saison qui chaque année ne démarre réellement qu'au printemps commencera à cette époque et sera aussi pleine de belles plongées que les années précédentes, nous pensons augmenter la fréquence des sorties (tous les 15 jours) dès l'instant où les restrictions sanitaires seront levées.

5) Sorties mars 2021 :

Planning des plongées : suivre les mails car les dates ne sont pas encore fixées

| DATE | LIEU | ORGANISATEUR |
|-------------------|----------------------------|----------------------|
| A définir | Assemblée Générale | Membres 2020-2021 OB |
| 13 mars | Plage de Palavas | Chloé |
| 20 mars / 21 mars | Plage de Palavas | |
| 27 mars / 28 mars | Plage de Palavas / Octopus | |